



SAINT-LOUIS

Agglomération

Alsace 3 Frontières

GROUPEMENT DE COMMANDES

SAINT-LOUIS AGGLOMERATION / COMMUNE DE SAINT-LOUIS / COMMUNE DE KEMBS / COMMUNE DE BLOTZHEIM / COMMUNE DE VILLAGE-NEUF / COMMUNE DE BUSCHWILLER / COMMUNE DE SIERENTZ / COMMUNE DE LANDSER / COMMUNE DE UFFHEIM / COMMUNE DE HELFRANTZKIRCH / COMMUNE DE STEINBRUNN-LE-HAUT / COMMUNE DE KAPPELEN / COMMUNE DE MAGSTATT-LE-BAS / COMMUNE DE GEISPITZEN / COMMUNE DE BRINCKHEIM / COMMUNE DE MAGSTATT-LE-HAUT / COMMUNE DE LEYMEN / COMMUNE DE FOLGENSBURG / COMMUNE DE MICHELBACH-LE-BAS / COMMUNE DE WENTZWILLER / COMMUNE DE HAGENTHAL-LE-HAUT / COMMUNE DE MICHELBACH-LE-HAUT

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Fourniture, pose et maintenance de défibrillateurs

Type de marché :

Accord-cadre de fournitures et services

Classification CPV : 33 18 21 00 - 0 : Défibrillateur

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée de l'accord-cadre - délai d'exécution des prestations :

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 48 mois fermes à compter de sa date de notification au titulaire, il n'est pas reconductible.

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique).

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix	60 %
2	Qualité de l'offre	40 %



Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

-Au BOAMP n° 19-149421 du 04/10/2019

-Au JOUE du 07/10/2019 sous le n° 2019/S 193-468176

4. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché : 11 décembre 2019

Titulaire du marché :

BEST OF SANTE SARL

13, rue des Vignes

68780 SOPPE-LE-BAS

Montant du marché :

Pour un montant total « simulé » de 85 735,00 € HT, tel qu'il ressort de l'onglet « Simulation Financière » du Document Financier fourni par le candidat, et un taux de réduction accordé par le titulaire pour les commandes sur catalogue de 20 %.

5. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature du marché : 11 décembre 2019

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

6. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex

Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66

E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr

<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex

Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66

E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr

<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges

1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 Nancy Cedex

Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24

E-mail : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr

<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Jeudi 12 décembre 2019

